



Prolongation du délai de l'appel à projet pour l'appui à l'élaboration de plans d'affaires, à l'accès au financement et au suivi de la gestion du crédit (coaching)

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest-volet Burkina Faso (PACAO-BF) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), retenue comme agence d'exécution, souhaite recevoir des candidatures pour la sélection et l'accompagnement d'entreprises évoluant dans les filières huile de coton et miel et dérivés.

Le PACAO a pour objectif principal de contribuer à la transformation structurelle de l'économie par la production de biens et services compétitifs et à plus haute valeur ajoutée pour assurer la croissance, la création d'emplois qualifiés et durables ainsi que l'augmentation des exportations et des revenus.

Le paquet de services d'accompagnement proposé par la MEBF comprend un appui à l'élaboration de plan d'affaires, une formation sur les stratégies de mobilisation des ressources et au suivi de leur gestion et un appui à l'accès au financement et au suivi de la gestion du crédit (coaching).

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- être une entreprise justifiant d'au moins un (01) an d'activités opérationnelles dans l'une des filières huile de coton et miel et dérivés ;
- avoir un projet d'investissement ou de développement pouvant générer au minimum deux (02) emplois ;
- être motivé pour l'ensemble des services proposés ;
- être disponible pour suivre le processus d'accompagnement.

Le dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- une fiche d'avant-projet dûment remplie à télécharger sur le site Internet de la MEBF : www.me.bf ou à retirer directement au siège de la MEBF ou dans les bureaux déconcentrés ;
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du promoteur ;
- une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les entreprises déjà formalisées.

La sélection se fera après l'analyse des fiches d'avant-projet. Les dossiers complets sont reçus au siège de la MEBF à Ouagadougou et dans les bureaux déconcentrés à Banfora, Bagré, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Koupéla, Ouahigouya, Tenkodogo et Ziniaré.

A la demande des acteurs des deux filières, le délai initialement fixé au vendredi 23 avril 2021 à 16 h 00 est prolongé au vendredi 14 mai 2021 à 16 h 00.

Pour toute information complémentaire, contacter la MEBF au tél. : 25398060/62057307



Lancina KI
Directeur Général